

N° 135

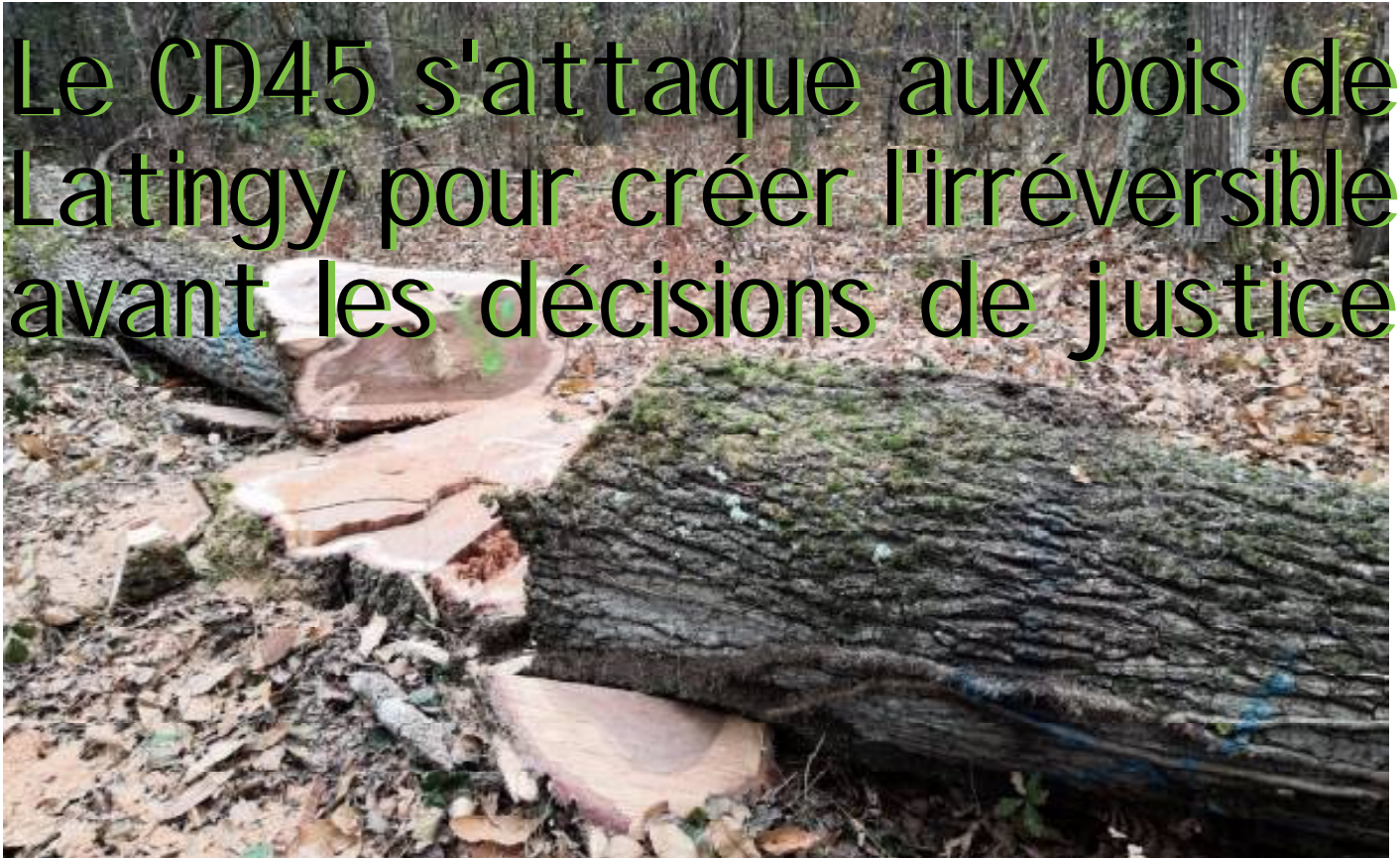
Lettre du castor

TAD

octobre 2018

Tueurs d'arbres à Mardié

Le CD45 s'attaque aux bois de Latingy pour créer l'irréversible avant les décisions de justice



Les fanatiques ont osé. Sans scrupules, alors que le Tribunal administratif a fixé au 5 novembre l'audience qui lui permettra d'arbitrer sur nos nouvelles demandes de suspension, ils ont envoyé leurs mercenaires tronçonneurs ONF à Latingy. Ainsi se confirme la volonté de Marc Gaudet le renégat, soutenue par le Préfet, de se soustraire aux décisions de justice en amorçant la destruction irréversible d'une forêt multi-centenaire.

Ce passage en force irresponsable s'apparente à leur volonté récurrente de tromper l'opinion publique sur le caractère avant tout nuisible de leur projet. Alors que s'accélère dans les médias le rythme des annonces concernant l'aggravation des émissions de CO2, les pertes de biodiversité, les déforestations et autres menaces sur le climat, ils continuent à vanter mensongèrement les prétendus bienfaits de leur GPII du siècle dernier.

Le préfet lui aussi continue à mentir. A mentir sur l'accidentalité routière, alors qu'il est prouvé que la déviation ne peut que l'aggraver. A mentir sur la bonne santé de l'espèce Balbuzard pêcheur, alors qu'en région, l'espèce est classée "en danger". Et à attribuer aux mesures "E R C" la vertu d'effacer les impacts écologiques, alors que le CD45 continue à les ignorer ou à les piétiner pour tenter de contourner les résistances...

Mais ces résistances s'amplifient de façon irrésistible. Depuis les médias nationaux et les réseaux sociaux qui sont de plus en plus informés et sensibilisés, jusqu'au terrain où de nombreux "donneurs d'alerte" contreront toutes les tricheries des destructeurs. Les "bras de fer" contre l'absurde ne font que commencer, et beaucoup d'eau coulera encore dans la Loire vivante sans qu'elle ne subisse la blessure inadmissible que nous refusons.

Ces GPII contribuent à pourrir notre avenir...
Double-peine pour Mardié
encore STEPHANE BERN, révolté !

- Page 2
- Page 3
- Page 4

Ces GPII contribuent à pourrir notre avenir...

Quels esprits déficients doutent encore de la redoutable glissade du climat et de l'environnement qui se dégradent à peu près partout, notamment en France ? Quels citoyens irresponsables peuvent encore nier que chez nous, les transports routiers en sont assez largement responsables à de multiples égards ?

Certes, le GPI I le plus emblématique, Notre Dame des Landes, était un projet de transport aérien. Mais dans la kyrielle des plus connus de ceux qui soulèvent des controverses, provoquent des luttes, suscitent des ZAD, on a une majorité de projets routiers : le **contournement de Strasbourg**, l'**A 45 Lyon - Saint Etienne** maintenant abandonnée, et la **déviation de Beynac** se disputent la vedette... En attendant qu'elle leur soit volée par le **pont de Mardié** !

Chacun de ces projets routiers a une équation sensiblement similaire : au prétexte d'améliorer des situations plus ou moins problématiques, un Président soucieux de satisfaire ses services routiers... et les majors du BTP qu'il affectionne, impose obstinément un projet coûteux... Qui va médiocrement atténuer les problèmes locaux, mais qui, en attirant voitures et camions, va globalement **augmenter les trafics et leurs nuisances**.

Avec en "bonus" **irréversibles** : concours au dérèglement climatique par émissions de CO₂ ; consommation d'espaces naturels et confiscation de terres agricoles ; fractionnement des espaces, en particulier des continuités naturelles ; destruction d'arbres et de forêts ; destruction d'habitats naturels, et concomitamment destruction ou rejet des espèces présentes ; la destruction du patrimoine paysager... Question de relations apaisées avec les pouvoirs locaux, le préfet préférera couvrir l'opération plutôt que de se poser en strict défenseur des lois et des politiques d'Etat.

... Mais c'est aussi l'histoire qu'on assassine



Extrait du « Plan Fleury » de 1643

« La valeur forestière et la biodiversité des bois (classés) de Latingy ne sont pas correctement prises en compte. Il se trouve que ces bois sont extrêmement anciens : des archives notariales remontant au XVe, un plan d'arpentage du XVIIe et des documents postérieurs montrent que leur emprise n'a quasiment pas bougé depuis plusieurs siècles. Or des zones boisées aussi anciennes ne présentent pas pour seul intérêt le nombre ou la densité des essences et espèces présentes, mais aussi celui de posséder des sols qui n'ont jamais subi les pollutions et l'appauvrissement liés à l'agriculture moderne. L'originalité de ce bois est d'ailleurs mentionnée dans l'étude d'impact (pp. 190 et 220). »

Extrait de la contribution à l'enquête publique de **Jacques Thomas** (Association "De Mardiacus à Mardié")

Extrait de l'étude d'impact, dossier de l'enquête publique (page 190)

Au sud-est du hameau de Latingy, sorte de ferme-château avec une chapelle, un boisement sur 250 m de large mérite une attention particulière. Situé sur le coteau qui domine la Loire, ce bois dispose d'un sol frais, voire humide au creux du talweg où un ruisseau se fraie un chemin vers le fleuve. Le sous-bois, tapissé de petites pervenches et de jacinthes des bois, diffère de tous ceux de la région. De beaux frênes témoignent des potentialités forestières de la station. Sur le promontoire qui s'avance au-dessus du fleuve, de vieux chênes vigoureux forment une belle lisière. Un rucher est installé au milieu du bois.

Double-peine pour Mardié

Une route et une carrière pourraient impunément, avec la bénédiction du préfet, y détruire la coupure verte de la métropole que celui-ci a pour mission légale de protéger

Concernant la déviation, l'intrusion le 26 octobre de coupeurs d'arbres dans les bois de Latingy confirme la volonté de l'institution départementale, couverte par le Préfet, de se soustraire aux décisions de justice en créant des situations irréversibles avant tout jugement de la légalité des arrêtés préfectoraux censés autoriser leurs actes.

Le 12 octobre, MARDI EVAL avec France Nature Environnement Centre Val-de-Loire avaient interpellé par écrit le président du conseil départemental et le préfet du Loiret pour connaître leur position sur l'éventualité d'une exécution de travaux de déboisement annoncés, ayant un caractère irréversible, juste avant qu'une décision du tribunal administratif les concernant ne soit prise. Ce qui aurait mené au constat navrant qu'il n'y aurait, pour la juge des référés, plus rien à suspendre à la date du 5 novembre. Mais aucun des deux n'avait eu la politesse - ou le courage - de nous apporter la moindre réponse.

Le 26 octobre au matin, une commando de tronçonneurs d'un office public étatique, l'ONF, censément protecteur de nos forêts publiques, mandaté par le conseil départemental et accompagné d'un de ses représentants s'est introduit dans les bois totalement privés de Latingy où ils ont commencé à abattre des gros sujets, notamment des Chênes et un magnifique Hêtre centenaires. Une équipe de MARDI EVAL s'est rendue sur les lieux immédiatement, accompagnée de gendarmes présents sur place. Après quelques tentatives pour obtenir des explications auxquelles le factotum du CD45 s'est refusé, les intrus se sont retirés... Hélas, sans nul doute provisoirement, car la volonté du CD45 est de tout couper à blanc.

Les répliques judiciaires sont en cours ; les répliques médiatiques connaissent un "buzz" sans précédent ; une pétition va être lancée incessamment ; une manifestation se prépare: réservez la date du 10 novembre, et gettez la confirmation sur facebook la Loire vivra.

Quelques jours auparavant, la cour de cassation avait mis fin définitivement au contentieux concernant le projet de carrière de l'Etang en rejetant le pourvoi de la commune. Issue absurde due au renvoi à un vieux POS, alors que la cour d'appel de Nantes avait jugé que le préfet n'avait pas le droit d'imposer un établissement classé incompatible avec le SCOT dans un PLU postérieur au SCOT. Privé ou public, on s'essuie les pieds sur Mardié et on la condamne à la double peine. Merci à eux...

En 44 ans, 60% des espèces sauvages ont disparu. C'est ce que WWF rapporte aujourd'hui dans les médias. Nous sommes rassurés de savoir que ni Donald Trump, ni Marc Gaudet, ni nos dirigeants, ni... n'en sont responsables. Ceux qui justifient ou permettent aujourd'hui l'expansion sans limites du trafic routier ne sont pas responsables de ces 60%...

Une phrase de Yannick Jadot que j'aime bien :



"Le récent rapport du GIEC indique que pour l'ensemble des scénarios permettant de contenir le réchauffement climatique à 1,5 degré, il est nécessaire de capter une part du CO₂ présent dans l'atmosphère. Certains imaginent déjà des machines capables d'absorber le CO₂ pour le transformer en oxygène.

*Cette "machine" existe pourtant déjà, cela s'appelle **un arbre**."*

*Mais pour goudronner, bétonner et aggraver les émissions de CO₂, Marc Gaudet a envoyé l'ONF massacrer des arbres dans les bois de Latingy. En réaction à ce début de destructions, nous envisageons une **belle manifestation sur les lieux le 10 novembre après-midi**, avec un grand invité.*

Bloquez la date, nous confirmerons au plus tôt...

Sylvie David-Rousseau



GPII : Grands Projets Inutiles et Imposés

Comment des projets qui nuisent à l'environnement peuvent être imposés au mépris de la volonté des citoyens et citoyennes.

Aéroport de Notre-Dame-des-Landes, barrage de Sivens, ferme des mille vaches, Center Park de Roybon, Europa City à Gonesse, Tour Triangle à Paris... On ne compte plus, aujourd'hui, les grands projets qui, sous prétexte de création d'emploi (en fait souvent précaires et mal payés), dégradent notre environnement, notamment en bétonnant des terres agricoles ou des zones humides, ou en créant des structures énergivores.

De plus, ces projets sont soutenus par un financement public important, alors qu'ils ne profitent qu'à des entreprises privées. Ces projets ont pour autre point commun d'être imposés, à grand renfort d'expertises douteuses, par quelques élus peu enclins à la concertation démocratique. Ainsi,

les études d'impact environnemental du barrage de Sivens ont été établies par les maîtres d'ouvrage chargés de la construction du barrage ! De plus, les promoteurs de ces projets font accélérer les travaux pour créer des faits accomplis avant même la fin des procédures réglementaires et juridiques.

Les opposants sont donc contraints d'adopter des formes de contestation radicales, comme la formation de « ZAD » (« zones à défendre ») pour bloquer les chantiers, stratégie qui fut couronnée de succès dans les années 1970 lors de la lutte du Larzac, par exemple.

Mais là encore, les autorités tentent de passer en force en faisant déloger manu militari les opposants (comme lors de l' "opération César" de NDDL) ou en autorisant les forces de l'ordre à utiliser des types d'armes (flashball, grenades offensives) qui violent le droit fondamental de manifester son opinion sans être mis en danger, et alimentent un climat de panique.

La mort du militant écologiste Rémi Fraisse, touché par une grenade offensive la nuit du 25 octobre dernier sur le site de Sivens, a bien montré que cette stratégie peut mener au pire, rappelant ce qui s'est passé lorsque la police avait tué un manifestant, Vital Michalon, en 1977 à Creys-Malville, dans des circonstances semblables.

<https://www.mapado.com/paris-75013/debat-sivens-nddl-et-autres-gpii-la-facture-democratique>



27 OCTOBRE 2018 :

Émission COMME UN BRUIT QUI COURT sur France Inter

encore STEPHANE BERN révolté !

STEPHANE BERN SE DÉCHAÎNE CONTRE LES GOUDRONNEURS DU PATRIMOINE !

SB : (...) Eh bien, ils me trouveront sur leur chemin. Moi je m'en fiche de la couleur politique des uns et des autres. Je n'épargnerai personne. **C'est devenu ma cause, c'est devenu ma raison d'être, ma raison de vivre.** Je me battraï, je me battraï avec les gens mais je me battraï !

J : On va bientôt vous retrouver sur une ZAD alors ?

SB : Figurez-vous que j' étais prêt à aller à Kolbsheim sur la ZAD (du contournement de strasbourg). Mais il vaut mieux que je sois en sous-main, à essayer d' agir plutôt que sur les routes à brûler des pneus ou à m' opposer à la force publique.

En revanche, maintenant, on va prendre les problèmes en amont. Pour expliquer les choses, Perpignan, Beynac et Kolbsheim, c'est des combats qui existent depuis 40 ans. Mais on va en mener d' autres. Et j' ai la ligne directe, moi. Je ne prends pas des pincettes. Le langage vrai que j' ai avec vous ou avec le maire de Perpignan, je l' ai avec le chef de l' État.

On a trop longtemps laissé faire. Maintenant, ça suffit !



association MARDIEVAL

Site internet : <http://le-castor-enerve.fr> Contact : le-castor-enerve@orange.fr
 Blog naturaliste Loire & biodiversité: <http://www.loire-et-biodiversite.com/>
 Balbuzards pêcheurs en direct : <http://www.balbuca.com.fr/>

Membre de la fédération

